

Échanges de savoir

MéMO, Osny 14 décembre 2023

Après la loi Robert : Missions, principes et dialogue avec les élus

Dominique Lahary – dom.lahary@orange.fr http://www.lahary.fr/pro | http://lahary.wordpress.com

s'exprimant à titre personnel

Plan

Introductions

Qu'est-ce qu'une loi?

Qu'est-ce qu'une bibliothèque et à quoi sert-elle ?

1. La loi Robert

- a) Missions et principes
- b) Marges d'autonomie
- c) Professionnels et politiques publiques

2. Le dialogue avec les élus et supérieurs hiérarchiques

- a) Une affaire de points de vue
- b) Du bon usage des textes de référence

Introductions

Qu'est-ce qu'une loi?

La hiérarchie des normes

International?

Europe

France

Déclaration des droits de l'homme et du citoyen

Constitution

Lois | Ordonnances | Décrets

Décrets d'application

Arrêtés

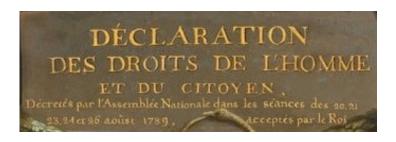
Collectivités territoriales

Délibérations

Arrêtés

Conseil constitutionnel







LA loi est l'expression de la volonte générale; tous les citoyens ont droit de concourir personnellement ou par leurs représentants à sa formation, elle doit être la même pour tous, soit qu'elle protège, soit qu'elle punisse, Tous les cito, yens étant égaux à ses yeux, sont également admissibles à toutes dignités, places et emplois publies, selon leur capacité, et sans autres distinction que celles de leurs vertus et de leurs talens

Article 72 de la Constitution

sur les collectivités territoriales

Dans les conditions prévues par la loi, ces collectivités s'administrent librement par des conseils élus et disposent d'un pouvoir réglementaire pour l'exercice

de leurs compétences.



Qu'est-ce qu'une bibliothèque et à quoi sert-elle ?

Qu'est-ce qu'une bibliothèque?

On a eu l'idée de la définir

Qu'est-ce qu'une bibliothèque?

- (1) Toute collection organisée de livres, de périodiques ou de tous autres documents graphiques ou audiovisuels accessibles par le prêt et la consultation sur place.
- (2) Organisme chargé de constituer des collections organisées de documents, de les accroître, de les traiter, d'en faciliter l'utilisation par les usagers.

Vocabulaire de la documentation.

2º éd. Paris, Afnor, 1987. (Les dossiers de la documentation).

Mais il y a toutes sortes de bibliothèques!

A quoi sert une bibliothèque?

Quelles sont ses missions?

Quelles sont ses activités ?

Quelles en sont les impacts?

A partir de là, je vais me cantonner aux bibliothèques publiques

Qui décide à quoi sert une bibliothèque ?

La légitimité professionnelle

Locale : les bibliothécaires d'ici décident ici ce qui est bon

Collective: une profession produit sa justification...

jusqu'au plan international:

Un référentiel impressionnant

Charte des bibliothèques, 1991

Charte de l'Unesco, 1949, 1972, 1994, 2022

Code de déontologie de l'ABF, 2003 et 2020

Charte Bib'Lib, 2018

Une littérature et une presse professionnelles

Oui mais...

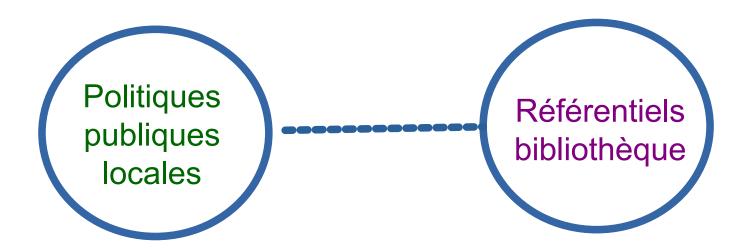




Elles peuvent être encouragées et orientées par des politiques départementales régionales, nationales



Coexistence ou conflit?



Article 72 de la Constitution

sur les collectivités territoriales

Dans les conditions prévues par la loi, ces collectivités s'administrent librement par des conseils élus et disposent d'un pouvoir réglementaire pour l'exercice

de leurs compétences.



1 La loi Robert

1a

Missions et principes

Code du patrimoine

Art. 1

Les bibliothèques des collectivités territoriales ou de leurs groupements ont pour missions de garantir l'égal accès de tous à la culture, à l'information, à l'éducation, à la recherche, aux savoirs et aux loisirs ainsi que de favoriser le développement de la lecture.

La loi Robert ne dit pas ce qu'est une bibliothèque mais quelles sont ses missions.

Code du patrimoine

Art. 1

Les bibliothèques des collectivités territoriales ou de leurs groupements ont pour missions de garantir

l'égal accès de tous

Principe essentiel du service public

Un terme fort qui implique une obligation.

Code du patrimoine

Art. 1

Les bibliothèques des collectivités territoriales ou de leurs groupements ont pour missions de garantir l'égal accès de tous à la culture, à l'information, à l'éducation, à la recherche, aux savoirs et aux loisirs ainsi que de favoriser le développement de la lecture_____

La bibliothèque est au croisement de plusieurs politiques publiques

Une mission particulière dans ce domaine.

La palette de missions

Culture

Information

Éducation

Recherche

Savoirs



Loisirs

Développement de la lecture

La palette de missions

Culture

Information

Éducation

Recherche

Savoirs



Loisirs

Développement de la lecture

Qu'est-ce que La loi Robert met au centre ?

La loi Robert, art. 1

Les bibliothèques des collectivités territoriales ou de leurs groupements ont pour missions de garantir l'égal accès de tous à la culture, à l'information, à l'éducation, à la recherche, aux savoirs et aux loisirs ainsi que de favoriser le développement de la lecture.

À ce titre, elles :

- 1° Constituent, conservent et communiquent des collections de documents et d'objets, sous forme physique ou numérique ;
- 2° Conçoivent et mettent en œuvre des services, des activités et des outils associés à leurs missions ou à leurs collections. [...]

Code du patrimoine

Art. 1

2° [...] Elles contribuent à la réduction de l'illettrisme et de l'illectronisme. Par leur action de médiation, elles garantissent participation et diversification des publics et d'exercice de leurs droits culturels ;

Au classique illettrisme est associé l'illectronisme.

Le mot « médiation » entre dans la loi.

Code du patrimoine

Art. 1

2° [...] Elles contribuent à la réduction de l'illettrisme et de l'illectronisme. Par leur action de **médiation**, elles garantissent la **participation** et **diversification** des publics et l'exercice de leurs droits culturels ;

La **participation** des publics est mentionnée via la médiation et sans obligation de procédure.

La diversification des publics, objectif affiché, contre la pente naturelle d'attirer ses semblables : logique de service public.

Code du patrimoine

Art. 1

2° [...] contribuent à la réduction de l'illettrisme et de l'illectronisme. Par leur action de médiation, elles garantissent la participation et diversification des publics et l'exercice de leurs droits culturels ;

La notion de « droits culturels » était déjà inscrite dans 2 lois en relation avec la culture (loi NoTRE et LCAP) et est défendue par la FNCC (fédération des élus à la culture).

« Les droits culturels s'inscrivent dans le cadre juridique des droits de l'homme. Ils visent à faire reconnaître le droit de chaque personne à participer à la vie culturelle, de vivre et d'exprimer sa culture et ses références, dans le respect des autres droits humains fondamentaux » (Wikipedia)

Art. 1

Code du patrimoine

À ce titre, elles :

- 3 Participent à la diffusion et à la promotion du patrimoine linguistique ;
- Coopèrent avec les organismes culturels, éducatifs et sociaux et les établissements pénitentiaires.

Promotion des langues quelles qu'elles soient.

Mention générale sur les partenariats et transversalités à adapter selon le contexte local.

Des principes

Ces missions s'exercent dans le respect des principes...

du pluralisme des courants d'idées et d'opinion d'égalité d'accès au service public de mutabilité et de neutralité du service public

Les trois principes du service public à la française (lois de Rolland) : égalité, mutabilité, continuité. Article L121-2 du Code général de la fonction publique : Dans l'exercice de ses fonctions, l'agent public est tenu à l'obligation de neutralité.

Les principes du service public

Établis par le juriste Louis Rolland (1877-1956) dans les années 1930

Mutabilité = évoluer en tenant compte des usages et des techniques

Égalité d'accès pour quiconque

Continuité dans le temps et dans l'espace

Confirmés par le Conseil d'État par plusieurs arrêts entre 1950 et 2008

Obligations de l'agent public

Code général de la fonction publique Art. L121-1

Dans l'exercice de ses fonctions, l'agent public est tenu à l'obligation de neutralité.

Il exerce ses fonctions dans le respect du principe de **laïcité**. A ce titre, il s'abstient notamment de manifester ses opinions religieuses. Il est formé à ce principe.

L'agent public traite de façon égale toutes les personnes et respecte leur liberté de conscience et leur dignité.

3 dimensions de la neutralité

Égalité de traitement de chaque usager Non exposition de ses opinons personnelles Pluralisme

La laïcité, déclinaison de la neutralité

Égalité de traitement de chaque usager

Non exposition de ses opinons personnelles

Pluralisme notamment des collections

Neutralité de l'agent public

servicepublic.fr

Le fonctionnaire doit traiter de façon égale tous les usagers, indépendamment de leurs origines, leur sexe, leurs convictions politiques ou religieuses, et respecter leur liberté de conscience et leur dignité.

fonctionpublique.gouv.fr

Le principe de neutralité du service public interdit au fonctionnaire de faire de sa fonction l'instrument d'une propagande quelconque.



Neutralité vs. Engagement?

Code d'éthique de l'IFLA pour les bibliothécaires et les autres professionnel(le)s de l'information, 2012

« Les bibliothécaires et les autres professionnel(le)s de l'information sont strictement tenus à la neutralité et à l'impartialité concernant les collections, les accès et les services. [... lls] font la distinction entre leurs convictions personnelles et leur devoir professionnel. Ils ne font pas primer des intérêts privés ou des croyances personnelles sur l'impératif de neutralité. »

Cela n'empêche pas l'engagement

professionnel, dans ses fonctions et dans la société personnel, en tant que citoyen en dedors de ses fonctions

Pluralisme

Il figure parmi les objectifs à valeur constitutionnelle

Sur le fondement de l'article 11 de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen

Doctrine établie par le Conseil constitutionnel à l'occasion de plusieurs décisions entre 1986 et 1993

Presse imprimée (84-181 DC et 86-210 DC)

« la libre communication des pensées et des opinions (...) ne serait pas effective si le public auquel s'adressent ces quotidiens n'était pas à même de disposer d'un nombre suffisant de publications de tendances et de caractères différents »

Communication audiovisuelle (86-217 D.C. et 93-333 DC)

« disposer, aussi bien dans le cadre du secteur public que dans celui du secteur privé, de programmes qui garantissent l'expression de tendances de caractères différents dans le respect de l'impératif d'honnêteté de l'information »





LA libre communication des pensées et des opinions est un des droits les plus precieux de l'homme; fout citoyen peut dont parler écrire, imprimer librement sauf à répondre de l'abus de cette liberte dans les cas déterminés par la loi.

Des principes

Nationalisation du référentiel

Principes du service public et non référentiel purement bibliothécaire

Les principes transcendent les politiques

Ils peuvent les inspirer

1b

Marges d'autonomie

Un peu d'analyse grammaticale

Article 7 de la loi Robert (article L. 310-6 du code du patrimoine)

Les bibliothèques des collectivités territoriales ou de leurs groupements élaborent les orientations générales de leur politique documentaire

A quoi renvoie ce possessif?

Un peu d'analyse grammaticale

Article 7 de la loi Robert (article L. 310-6 du code du patrimoine)

Les bibliothèques des collectivités territoriales ou de leurs groupements élaborent les orientations générales de leur politique documentaire

Un peu d'analyse grammaticale

Article 7 de la loi Robert (article L. 310-6 du code du patrimoine)

Les bibliothèques des collectivités territoriales ou de leurs groupements élaborent les orientations générales de leur politique documentaire

Ce possessif est d'une clarté limpide.

Les deux caractéristiques de cette délégation

Liberté des bibliothécaires dans le cadre des principes de la loi Obligation de présentation → de publication

... les orientations générales de leur politique documentaire. qu'elles présentent devant l'organe délibérant de la collectivité territoriale ou du groupement et qu'elles actualisent régulièrement. [...]. La présentation peut être suivie d'un vote de l'organe délibérant.

La poldoc est une politique publique

Il est démocratique qu'elle soit publique

Les citoyens, les habitants doivent pouvoir avoir connaissance des orientation générales.

La publication passe par la transmission à l'assemblée délibérante.





LA société a le droit de demander compte a tout agent public de son administration.



Neutralité = recul par rapport à soi-même

« Mon bibliothécaire idéal, [...] c'est un homme qui, le soir venu, quitte sa bibliothèque pour aller combattre des idées dont il a veillé, dans la journée, à ce qu'elles soient représentées dans les collections. »

Jean-Luc Gautier-Gentès, « Lettre à une jeune bibliothécaires », in *Une République documentaire*, Éd. de la BPI, 2004

Valide-t-on les contenus...

... esthétiquement, politiquement, scientifiquement ?

Ou présente-t-on

- les éléments d'un choix et une connaissance des débats ?
- Un éventail des productions culturelles tenues comme telles par des publics (cf. droits culturels) ?

Code de déontologie des bibliothécaires, ABF, 2022

Le personnel des bibliothèques veille à ce que la pluralité des ressources favorise l'autonomie de chacun, en recherchant l'objectivité et l'impartialité, et en respectant la diversité des opinions.

Dans ce sens, il s'engage dans ses fonctions à :

- mettre à disposition des publics l'ensemble des ressources et méthodes nécessaires à la construction d'une pensée complexe et autonome : compréhension éclairée des débats publics, de l'actualité, des grandes questions historiques, philosophiques, scientifiques et sociétales ;
- [...]
- ne pratiquer aucune censure, garantir le pluralisme, l'esprit encyclopédique et l'actualité des ressources, collections et services...

-

Quelques domaines délicats

Politique

Religions

Fausses sciences

Complotisme

« Mauvais genres »

Homothétie entre offre et demande ?

Best-sellers

Thématiques

Quelques domaines délicats

Politique

Religions Homothétie entre offre et

Fausses sciences demande?

Complotisme Best-sellers

... Thématiques

La loi oblige

culture, information, éducation, recherche, savoirs, loisirs

Il n'y a aucune raison qu'il n'y ait qu'une seule poldoc

A chaque équipe d'élaborer la sienne

Choix n'est pas censure s'il repose sur des principes publics

La tension entre deux pôles

Familiarités

Droits culturels

Pluralisme, diversité

Peut ne pas plaire

La tension entre deux pôles

Familiarités

Droits culturels

Pluralisme, diversité Peut ne pas plaire



La tension entre deux pôles

Familiarités

Droits culturels

Pluralisme, diversité Peut ne pas plaire



1c

Professionnels et politiques publiques

Politique publique

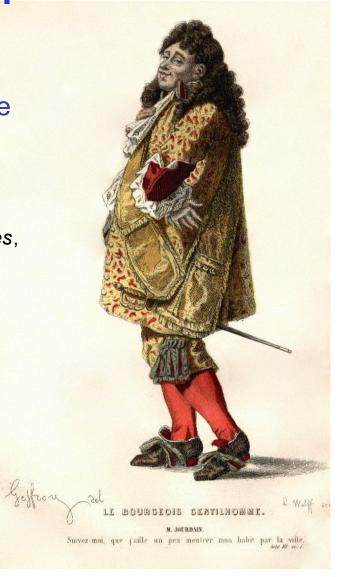
Qu'est-ce que c'est?

Les « interventions d'une autorité investie de puissance publique et de légitimité sur un domaine spécifique de la société ou du territoire ».

Jean-Claude Thoenig, *Dictionnaire des politiques publiques*, 4e édition, Presses de Sciences Po, 2014.

Et les bibliothécaires ?

Par leur action y compris quotidienne, ils font de la politique publique, même s'ils ne s'en rendent pas compte.



Si les bibliothécaires ont des marges d'autonomie...

... c'est au nom de l'intérêt général

Ils sont acteurs de politiques publiques

... et dans le cadre de la loi (Robert)

Missions

Principes

Même si elle n'est pas rendue publique, même si elle n'est pas formulée, même si elle n'est pas pensée, il y a toujours une politique publique.

Le cadre de la loi Robert



Le dialogue avec les élus et supérieurs hiérarchiques

2a

Une affaire de point de vue

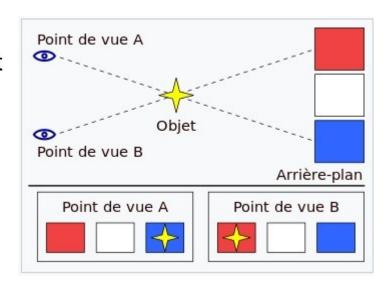
Le positionnement spontané

MOI	LUI
Je sais, l'autre ne sait pas	Il me prend pour un imbécile Je ne comprends pas ce qu'il dit
J'ai des objectifs, lui n'en a pas	Ses objectifs ne sont pas les miens
J'ai à me défendre contre lui	Il est sur la défensive, je m'en méfie
J'appartiens à une communauté : les bibliothécaires	Il n'est pas intégré à la collectivité
Mon professionnalisme n'est pas reconnu	Je ne comprend pas ses qualifications
Mon activité est méconnue	Je ne sais pas ce qu'il fait

Pratiquer la parallaxe!

Qu'est-ce que c'est?

La parallaxe est l'impact d'un changement d'incidence d'observation, c'est-à-dire du changement de position de l'observateur, sur l'observation d'un objet. En d'autres termes, la parallaxe est l'effet du changement de position de l'observateur sur ce qu'il perçoit.

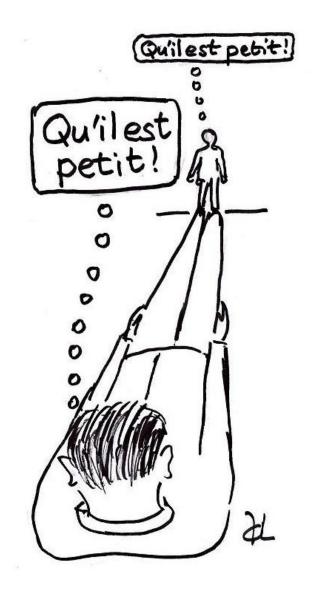


Autrement dit

Il est utile de se mettre mentalement à la place de son interlocuteur.

L'encyclopédie libre

Chacun a
de bonnes raisons
de trouver
l'autre petit



Le positionnement intégré

MOI	LUI
Je connais ma partie, pas la sienne, j'apprends de lui	Il m'apprend, je lui apprends
Je recherche des objectifs communs	Ses objectifs rejoignent les miens
Je cherche à le convaincre quand ça me semble nécessaire	Il sait défendre son point de vue
J'appartiens à une communauté : ma collectivité	Il est intégré à la collectivité
Je fais reconnaître mon professionnalisme par ma participation à l'œuvre commune	Je me rends compte peu à peu de son professionnalisme
Je fais peu à peu connaître mon activité	Je me rends compte peu à peu de ce qu'il fait

Le positionnement intégré

Ce n'est pas

une façon de céder et de se faire écraser

C'est

la seule façon d'être reconnu et d'avoir de l'influence

C'est le positionnement non intégré

qui signifie écrasement, influence nulle

On ne peut être reconnu...

... que dans le système de représentation de l'autre

Des temporalités différentes

Le temps de l'appropriation

De la représentation (a priori) à l'éventuelle vision

Le temps de la validation et de l'aide à la décision

Petites et grandes occasions



C'est tout de suite parce que la temporalité du sommet l'exige



2b

Du bon usage des textes de référence



Gare au jargon professionnel!

N'opposons pas frontalement des textes de références aux élus

N'opposons pas frontalement des textes de références aux élus-

Les textes de référence...

... ne peuvent mettre en concurrence 2 légitimités la professionnelle et la politique

S'efforcer de mettre en relation

les textes de référence et les axes stratégiques de la collectivité

La loi ne peut être présentée

comme obligeant les seuls élus mais comme un cadre commun aux élus et aux agents territoriaux

Les occasions à saisir

Les grandes occasions

Programmation d'un équipement

PCSES

Nouveaux tarifs

Changements d'horaires

Partenariats

Mise en réseau

...

Les moyennes occasions

Orientations générales de poldoc

...

Les petites occasions

Conversations informelles

. . .

Pour approfondir

Site de l'ABF

Mode d'emploi de la loi Robert

Rubrique Ressources / Texte de référence

Code de déontologie

Vademecum Se positionner dans sa collectivité

Recueil de textes de référence

Ministère de la culture

Référentiel de compétences......

Legifrance

Codes

Lois

Décrets et arrêtés ministériels

Site de l'ABF

Mode d'emploi de la loi Robert

Rubrique Ressources / Texte de référence

Code de déontologie

Vademecum Se positionner dans sa collectivité

Recueil de textes de référence

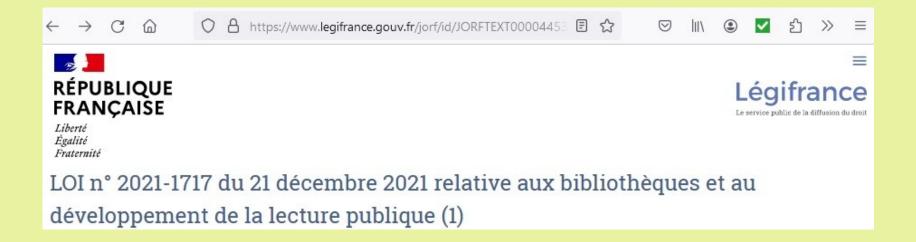


Legifrance

Codes

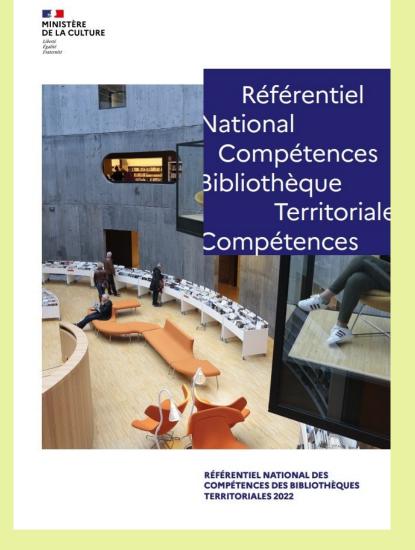
Lois

Décrets et arrêtés ministériels



Ministère de la culture

Référentiel national des compétences des bibliothèques territoriales



On en discute!